

**DOC datarcom**  
Mise en vente de Terrains  
Quartier CROIX DE PIERRE Toulouse Métropole Habitat

Toulouse Métropole Habitat , 7 rue Sebastopol 31000 Toulouse organise un appel à candidatures en vue de la vente de trois terrains , destinés à la construction d'une maison individuelle et situés 11 rue Lafage , 13 rue Lafage, et 1 et 3 rue Pierre Bourthoumieux 31300 Toulouse

**Lot 1** : Terrain cadastré Section 842 AD 869 et 872 , sis 13 rue Lafage à Toulouse d'une superficie de 318m<sup>2</sup>

**Lot 2** : Terrain cadastré Section 842 AD 870 873 876 , sis 11 rue Lafage à Toulouse d'une superficie de 329m<sup>2</sup>

**Lot 3** : Terrain cadastré Section 842 AD 871 et 874, sis 1-3 rue Pierre Bourthoumieux à Toulouse d'une superficie de 410m<sup>2</sup>

**Si un candidat est intéressé par plusieurs terrains , chaque terrain devra faire l'objet d'une lettre de candidature autonome. Ceci sous peine d'invalidité de la candidature.**

**Il est précisé qu'un même candidat acquéreur peut acquérir une ou plusieurs parcelles .**

Toulouse Métropole Habitat met à la disposition des candidats les documents nécessaires notamment le calendrier, le règlement, le plan d'ensemble, le plan du lot, une étude de faisabilité architecturale (l'étude présentée à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle et ne saurait en aucun cas engager Toulouse Métropole Habitat), le modèle de promesse de vente ainsi que la lettre type de candidature.

L'ensemble des documents devra être strictement respecté.

Ces documents peuvent être :

**-Téléchargés sur le site internet**

[Terrain à vendre ! - Toulouse Métropole Habitat \(toulouse-metropole-habitat.fr\)](http://toulouse-metropole-habitat.fr)

<https://bit.ly/3KrupYm>

L'attribution se fera en fonction du montant du prix proposé, **au mieux disant**, et sur ce critère unique.

En cas de prix identique, le candidat sera choisi en fonction des caractéristiques des conditions suspensives choisies ; précision étant ici faite que seules les conditions relatives à l'obtention du permis de construire et d'un financement bancaire seront acceptées.

Toulouse Métropole Habitat se réserve la faculté de ne pas vendre si le prix proposé est en dessous du prix de réserve du vendeur .

Un dépôt de garantie de 5% du prix sera versé par l'acquéreur lors de la signature du compromis de vente.

## Remise des Offres

Le candidat devra répondre par écrit.

- **En adressant sa lettre de candidature par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) effectivement reçue par l'Etude de Commissaires de Justice ci-dessous , au plus tard le 2 mars 2026.** Attention l'enveloppe cachetée devra être mise dans une deuxième enveloppe pour l'envoi à l'Etude de Commissaires de Justice par LRAR . La notification « Recommandée avec accusé de réception Internet » ne permet pas d'utiliser une enveloppe cachetée. Ce mode de notification n'est pas admis.
- **Soit en la remettant directement en main propre à l'étude de Commissaires de Justice ci-dessous indiquée au plus tard le 2 MARS 2026 à 18 Heures.**

**Il sera remis au candidat un récépissé de remise de son pli.**

**(Mention ci-dessous sur l'enveloppe OBLIGATOIRE) :**

Etude de Commissaires de Justice IACONO DI CACITO -MARTY, Commissaires de Justice  
« **Vente de Terrains- QUARTIER CROIX DE PIERRE / Toulouse Métropole Habitat** »  
**Ne pas ouvrir**  
22 Rue Croix Baragnon  
31000 TOULOUSE

En sa qualité d'officier ministériel , le Commissaire de Justice est le seul à vous garantir la réalité des date et heure de la remise.

**Toute offre reçue après la date butoir sera considérée comme irrecevable et ne sera pas étudiée par Toulouse Métropole Habitat (pour les offres par courrier, la date de l'accusé de réception fera foi).**

**Nous vous invitons à lire et respecter les pièces du dossier.**

Seuls les candidats retenus en seront avisés dans les 15 jours du traitement des offres.